

## 1. PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉREQUIS

1. Personnes concernées : Les commissaires aux comptes et leurs collaborateurs ayant des bases en audit
2. Prérequis : Personnes ayant suivi la formation RevisAudit Niveau 1 ou ayant une utilisation courante de l'application de plus de 2 ans.

## 2. OBJECTIFS

Approfondir l'utilisation de l'application RevisAudit et personnaliser les dossiers de travail.

## 3. CONTENU DU STAGE

- Rappel de l'organisation des modules dans la mission de Commissariat aux Comptes,
- Suivi des dossiers (les points clés),
- La bibliothèque des modèles,
- Les nouveaux outils et les astuces dans les différents tableaux,
- Mode de fonctionnement de l'approche par les risques,
- Le Dossier de contrôle interne : mode de fonctionnement et mise en œuvre des tests,
- Intégration des écritures comptables et travaux de contrôle des écritures, Création de feuilles spécifiques à certaines activités dans le DR,
- Utilisation des travaux N-1 (Dossier de Contrôle et Dossier de Révision), Intégration des pièces jointes et documentation du dossier de travail, Impression partielle et/ou totale des modules,
- Le travail collaboratif en réseau,
- Les astuces des différents modules,
- Revue des fonctions du Dossier de Révision,
- Création de modules spécifiques dans le dossier annuel (DG perso/DR perso).

## 4. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie sera active et participative. Elle alternera :

- Les apports d'informations de l'animateur, qui est expert-comptable et/ou
- auditeur confirmé, commissaire aux comptes et formateur
- Les mises en pratique sous forme d'exercices
- La présentation des écrans sur vidéo projecteur

## 5. DÉROULEMENT DU STAGE

- Durée : 1 journée / 7 heures
- Horaires : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

## 6. SUIVI ET ÉVALUATION

Un premier questionnaire sera réalisé en début de formation.

Une évaluation finale sera effectuée au travers d'un questionnaire de 10 affirmations à choix multiples. Ce questionnaire est réalisé individuellement en fin de journée ou dans les journées suivantes. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 7 bonnes réponses sur 10.

## 7. ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Notre référent handicap est à votre disposition pour toutes demandes de préconisations et/ou d'adaptations spécifiques nécessaires à la formation.

